

CONCOURS D'ENTREE 2023

Pôle interprétation - Chant

Table des matières

Classe de chant.....	2
Programme entrée 1^{er} cycle (DNSPM)	2
Admissibilité.....	2
date de publication le 9 janvier 2023	2
Admission.....	3
date de publication le 9 janvier 2023	3
Programme d'entrée 2^{ème} cycle (Master)	4
Pré-sélection par vidéo :	4
date de publication le 9 janvier 2023	4
Admission en présentiel.....	4
date de publication le 9 janvier 2023	4

Classe de chant

Programme entrée 1^{er} cycle (DNSPM)

ADMISSIBILITE

DATE DE PUBLICATION LE 9 JANVIER 2023

Les candidats doivent préparer huit œuvres de leur choix, réparties de la manière suivante :

- I. Quatre airs extraits d'opéras, oratorios, cantates ou airs de concert d'époques différentes dont au moins un air en français
- II. Quatre lieder ou mélodies dont une française

En plus du français, obligatoire, 2 autres langues au minimum doivent être présentes dans les huit airs.

Le concours d'entrée comporte :

Une épreuve d'admissibilité au cours de laquelle le candidat interprète deux œuvres : le candidat choisit lui-même une des pièces qu'il souhaite interpréter pour l'admissibilité ; le jury choisit l'autre pièce. A la proclamation des résultats de l'admissibilité, le jury donne aux candidats admissibles les titres des deux pièces qu'ils devront interpréter au second tour.

ADMISSION

DATE DE PUBLICATION LE 9 JANVIER 2023

Une épreuve d'admission comprenant :

III. L'interprétation des deux œuvres choisies par le jury, non chantées lors de l'épreuve d'admissibilité

IV. Une épreuve de formation musicale comprenant un oral et un écrit

V. Un court entretien d'environ un quart d'heure avec l'un des professeurs de chant du CNSMDL et un membre du jury

Il sera aussi demandé de donner lecture à voix haute au jury d'un court texte littéraire en français. Ce texte est imposé. Préparation 10mn.

Programme d'entrée 2^{ème} cycle (Master)

PRE-SELECTION PAR VIDEO

DATE DE PUBLICATION LE 9 JANVIER 2023

L'épreuve d'admissibilité se fera à distance, les candidats devront soumettre par vidéo le programme ci-dessous / *the 1st round of the entrance exam will take place remotely, candidates must submit a video of the program hereinbelow.*

Le candidat peut se filmer avec accompagnement (piano ou clavecin), sans montage ni coupure. Le candidat devra également être face caméra et se filmer en pied. Le candidat devra enregistrer une vidéo par œuvre. / *Candidates can record themselves with piano (or harpsichord) accompaniment, without edit nor cut. Candidates will also have to be facing the camera and their entire body will need to be on camera. Candidates must record one video per piece.*

La vidéo doit être envoyée pour le **9 février 2023** (les candidats recevront des instructions par email) *The video must be sent by February 9th february 2023 (candidates will receive instructions by email).*

PROGRAMME

L'interprétation d'un programme libre d'environ 10' à 15' maxi.

Ce programme comporte l'usage de trois langues différentes dont le français.

Une partie de votre programme doit être en relation avec votre projet de master

ADMISSION EN PRESENTIEL

DATE DE PUBLICATION LE 9 JANVIER 2023

Une épreuve d'admission comportant :

VI. L'interprétation d'un programme libre d'environ 20'

(le même que celui envoyé à l'admissibilité)

Ce programme comporte l'usage de trois langues différentes dont le français.

Une partie de votre programme doit être en relation avec votre projet de master

VII. Une épreuve de formation musicale comprenant un oral et un écrit

VIII. La lecture à voix haute d'un court texte littéraire en français imposé par le jury.
Préparation 10mn.

IX. Un entretien d'environ un quart d'heure avec le jury.